

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterSeal NP 1 Gray
Code du produit : 000000000050433600 000000000050433600
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Inhalation - Vapeur) : Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Cancérogénicité : Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
 Date de la première version publiée: 01/21/2021

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Contient des isocyanates. L'inhalation de brumes d'aérosols ou de vapeurs d'isocyanate peut provoquer une irritation des voies respiratoires, un essoufflement, une sensation de gêne au niveau de la poitrine et une diminution des fonctions pulmonaires. Une surexposition très au-dessus de la LEP peut entraîner une bronchite, des bronchospasmes et un œdème pulmonaire. Les essais sur les animaux indiquent que le contact avec la peau peut jouer un rôle dans l'apparition d'une sensibilisation respiratoire.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mastic

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	>= 15 - < 20
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 3 - < 5
talc	silicate de magnésium hydraté	14807-96-6	>= 3 - < 5
oxyde de calcium	chaux vive	1305-78-8	>= 1 - < 3
Stoddard solvent	Solvant Stoddard	8052-41-3	>= 1 - < 3
hexane-1,2-diylbiscarbamate de bis[2-[2-(1-méthyléthyl)-3-oxazolidinyl]éthyle]	Hexane-1,2-diylbiscarbamate de bis[2-[2-(1-méthyléthyl)-3-oxazolidinyl]éthyle]	59719-67-4	>= 1 - < 3
2,6-diisocyanate de toluylène	Diisocyanate de 2-méthyl-m-phénylène	91-08-7	>= 0.3 - < 1
triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane	[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	>= 0.3 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

MasterSeal NP 1 Gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/21/2021
2.0	11/17/2022	000000680502	Date de la première version publiée: 01/21/2021

-
- | | | |
|---|---|---|
| En cas d'inhalation | : | Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.
Aider à la respiration au besoin.
Secours médical immédiat. |
| En cas de contact avec la peau | : | Laver à fond avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : | laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
Si la victime porte des verres de contact, les retirer après 5 minutes et continuer de rincer pendant 15 minutes supplémentaires. |
| En cas d'ingestion | : | Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : | Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Avis aux médecins | : | Traiter de façon symptomatique. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|---|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO2) |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | jet d'eau |
| Produits de combustion dangereux | : | gaz nitreux
fumées
isocyanate
vapeur |
| Information supplémentaire | : | Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.
Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu. |

MasterSeal NP 1 Gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/21/2021
2.0	11/17/2022	000000680502	Date de la première version publiée: 01/21/2021

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Evacuer les personnes.
Assurer une ventilation adéquate.
Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser par un moyen mécanique.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.
Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.
Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation.
Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.
Protéger de l'humidité.
Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
Stocker à l'abri du gel.
- Température de stockage recommandée : 5 - 32 °C

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
 Date de la première version publiée: 01/21/2021

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		TWA	0.005 ppm 0.04 mg/m ³	CA AB OEL
		(c)	0.02 ppm 0.1 mg/m ³	CA AB OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
oxyde de calcium	1305-78-8	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.001 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable et vapeur)	0.005 ppm	ACGIH
		TWA	2 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP	2 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	2 mg/m ³	ACGIH
calcaire	1317-65-3	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.2 mg/m ³ (Dioxyde de titane)	ACGIH
		TWA (Frac-	2.5 mg/m ³	ACGIH

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
 Date de la première version publiée: 01/21/2021

		tion respi- rable)	(Dioxyde de ti- tane)	
talc	14807-96-6	VEMP (fi- bres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Frac- tion respi- rable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	2 mg/m3	ACGIH
Stoddard solvent	8052-41-3	TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre tech-
nique** : Créer une aspiration adéquate pour contrôler les concentra-
tions sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.
 Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

Protection des mains

Remarques : Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc chlo-
roprène (Néoprène) caoutchouc nitrile (Buna N) polyéthylène

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

- chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) caoutchouc butyle dépend des conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)
Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps : Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran dépend des conditions d'utilisation.
- Mesures de protection : Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.
Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.
- Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).
Laver immédiatement les vêtements sales .
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : pâte
- Couleur : gris
- Odeur : légère
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion : Donnée non disponible
- Point de congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non inflammable Méthode: Manuel d'épreuves et critères. Test n° 1 (United Nations Recommendations on the Transport of Dangerous Goods).
Auto-inflammation	:	non auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	10.1 lb/USg (25 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble (15 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Non applicable

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
- Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
- Possibilité de réactions dangereuses : Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement.
Réactions avec les alcools.
Réactions avec les acides.
Réactions avec les alcalins (bases).
Réactions avec les amines.
Risque de réaction exothermique.
Risque de polymérisation.
Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité.
- Conditions à éviter : Éviter l'humidité.
- Matières incompatibles : Acides
Amines
Alcools
Eau
bases
Des bases fortes
Substances/produits réagissant avec les isocyanates.
- Produits de décomposition dangereux : oxydes d'azote
Isocyanates aromatiques
gaz/vapeurs
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2)
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 14.8 mg/l
Remarques: Déterminé pour la vapeur

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

IARC	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane	13463-67-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme 2,6-diisocyanate de toluylène (toluene diisocyanates)	91-08-7

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

MasterSeal NP 1 Gray

Version 2.0 Date de révision: 11/17/2022 Numéro de la FDS: 000000680502 Date de dernière parution: 01/21/2021
Date de la première version publiée: 01/21/2021

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient des composants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la list LIS.

Liste TSCA

La (les) substance (s) suivante (s) est (sont) soumise (s) à une règle nouvelle d'utilisation importante :

2,6-diisocyanate de toluylène 91-08-7
2,4-diisocyanate de toluylène 584-84-9

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme
- CA BC OEL / C : limite du plafond
- CA ON OEL / C : Valeur plafond (C)
- CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AllC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -

MasterSeal NP 1 Gray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/21/2021
2.0	11/17/2022	000000680502	Date de la première version publiée: 01/21/2021

Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 11/17/2022
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR